



XX^{ème} Congrès national de l'AFPS

Regards pluriels Enfant singulier

Quelle place à l'école pour l'enfant de la modernité ?

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS ET RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS

CONFÉRENCES PLÉNIÈRES - JEUDI 4 OCTOBRE - 14 H 30 - 17 H

Roland GORI

Le nouveau sujet du néolibéralisme - Idéologies scientifiques et pratiques sécuritaires

Psychanalyste, Professeur de Psychopathologie clinique à l'Université d'Aix-Marseille I, Président du SIUEERPP (Séminaire Inter-Universitaire Européen d'Enseignement et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse).

Roland Gori a publié récemment :

- *L'Empire des coachs. Une nouvelle forme de contrôle social* (avec Pierre Le Coz), Albin Michel, 2006
- *La Santé totalitaire. Essai sur la médicalisation de l'existence* (avec Marie-José Del Volgo), Denoël, 2005
- *Logique des passions*, Denoël, 2002.

La frontière entre la santé et la maladie s'est trouvée déplacée jusqu'à étendre le magister médical au contrôle des styles de vie, à produire progressivement une pharmacovigilance des comportements et à participer aux régulations des auto-surveillances des conduites individuelles par une rhétorique toujours croissante de santé publique.

Cette conception médico-économique du corps heurte de plein fouet

la démarche freudienne assumant la promotion du symptôme et la valeur de révélation ontologique de la maladie, et ce au-delà de toute prétention à la causalité.

Le patient ne saurait renoncer à la valeur de révélation de sa souffrance sauf à devoir s'imposer une souffrance supplémentaire, celle de souffrir pour rien et pour personne.

Guillaume LE BLANC

Philosophe, Ecrivain, Professeur à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3

Ouvrages publiés :

- *Vies ordinaires vies précaires*, Seuil, 2007
- *Les maladies de l'homme normal*, Vrin, 2007
- *La pensée Foucault*, Ellipse, 2006
- *L'esprit des sciences humaines*, Vrin, 2005

La santé des corps et des esprits tend à devenir un enjeu politique majeur. Si Canguilhem a mis en cause l'idée même d'une définition de la santé, il reste que la santé comme "état de complet bien-être physique, moral et social" tend à s'imposer comme idéal social. Cet idéal social est référé à de nouvelles grilles d'évaluation qui se fondent sur un décryptage

La santé sociale a-t-elle un sens ?

des différentes souffrances sociales considérées comme les pathologies qui compromettent la santé sociale. Par le biais des souffrances sociales diagnostiquées comme des pathologies, le thème de la santé sociale se met à revêtir une signification et prendre un contour normatif particulier.

Bertrand JORDAN

Génétique du comportement : Un état critique des connaissances actuelles

Généticien et biologiste moléculaire, Directeur de Recherches émérite au CNRS et fondateur de la Génopole de Marseille-Nice, auteur de nombreux livres scientifiques destinés au grand public.

Quelques ouvrages publiés :

- *Thérapie génique, espoir ou illusion ?* Editions Odile Jacob, 2007
- *Le clonage, fantasmes et réalité. Essentiel* Milan, Milan, Toulouse, 2004
- *Le chant d'amour des concombres de mer*, Editions du Seuil, Paris 2002.
- *Les Imposteurs de la Génétique*, Editions du Seuil, Paris 2000. Prix Roberval Grand Public 2000.

"Après les succès remportés dans l'élucidation des causes de maladies génétiques organiques (myopathie, mucoviscidose, chorée de Huntington...), de nombreux généticiens se sont intéressés à la génétique des maladies psychiatriques et des comportements humains.

Des résultats partiels et provisoires, souvent très médiatisés, ont pu donner l'impression qu'un déterminisme génétique fort était à l'oeuvre

dans ces affections et ces conduites. Nous verrons que la réalité est beaucoup plus nuancée et que beaucoup des affirmations reprises par la grande presse véhiculent une vision fautive des acquis scientifiques actuels."

Anne THEVENOT

Nouveaux regards sur l'enfant : des difficultés de penser l'altérité de l'enfant.

Maître de conférence en psychologie clinique, EA 3071, ULP - Université de Strasbourg.

A publié :

- Les fonctions parentales à l'épreuve dans les recompositions familiales, in H. Montagner, Y. Stevens et coll. *L'attachement, des liens pour grandir plus libre*, l'Harmattan, 2003.
- Les enjeux subjectifs à l'œuvre dans les recompositions familiales, *Cliniques méditerranéennes*, n° 63 -2001/1, èrès
- Filiation paternelle et recompositions familiales, *La Pensée*, n° 327 : Quelle place pour le père ?
- Du conjugal et du parental dans les recompositions familiales, *Le Journal des Psychologues*, n° 213 - Décembre-Janvier 2003/2004.

Depuis une quarantaine d'années, l'institution familiale connaît d'importantes mutations bouleversant les représentations traditionnelles de la sexualité, du couple et de la parenté.

Ces changements, repérables dans les nouvelles formes d'organisation des familles ("monoparentales", "recomposées", "homoparentales"...) et dans les modifications apportées au droit, s'inscrivent dans une lente évolution sur plus d'un siècle des statuts juridiques des hommes, des femmes et des enfants. En particulier, la loi de 1970 sur l'autorité parentale conjointe et la référence constante à la notion d'intérêt de l'enfant ont contribué à bouleverser les modalités d'organisation des

liens familiaux et à modifier le regard sur la place de l'enfant au sein de la famille.

Ces nouveaux droits de l'enfant nous amènent à repenser l'altérité de l'enfant. A partir de situations cliniques rencontrées dans le cadre de consultations, je me propose de repérer l'impact des nouveaux recours sur l'enfant dans les difficultés que traversent un certain nombre de familles. Mon propos visera à montrer comment les sujets s'appuient sur les nouvelles formes d'organisation du lien social pour mettre en forme leur problématique psychique et à en repérer les effets dans le travail clinique avec les enfants et leurs parents.

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE - VENDREDI 5 OCTOBRE - 16 H - 16 H 45

Miguel BENASAYAG

L'enfant, entre utilitarisme, performance et voie de garage.

Psychanalyste, Philosophe, Professeur à l'Université Lille 3

Quelques ouvrages publiés :

- *Plus jamais seul, le phénomène du téléphone portable*, éditions Bayard 2006.
- *Connaître est agir*, édition La Découverte, collection armillaire, 2006.
- *La santé mentale en actes : De la clinique au politique*, Miguel Benasayag (Postface), et al. (2005)
- *Le mythe de l'individu*, éditions La Découverte, 2004.
- *La Fragilité*, édition La Découverte, collection armillaire, 2004.
- *Les Passions tristes. Souffrance psychique et crise sociale*, (avec Gérard Schmit), La Découverte, 2003.

Dans nos sociétés en crise, les institutions chargées de l'éducation et de la formation de nos enfants paraissent ne plus avoir le temps de prendre le temps. Nous sommes toujours dans l'urgence, sans nous rendre compte que la seule façon de prendre en considération l'urgence, c'est dans le calme. L'impératif de performance dicté par la "raison économique" paraît menacer nos enfants de chômage et d'exclusion. Pour les "sauver" et pour "leur

bien" nous partons alors à la pêche aux compétences prônée par l'idéologie de l'évaluation permanente. On se demande alors à quoi peut servir Pierre, Paul ou Marie ? L'utilitarisme triomphe car l'humain devient évaluable et utile. D'un côté, la voie de garage, de l'autre l'asservissement à l'utilitarisme ambiant. L'école doit pouvoir défendre et son projet et l'enfant, mais pour quel devenir ?

François DUBET

Sociologue - Professeur à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2 - Directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales - Chercheur au Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques, CNRS.

François Dubet a publié notamment :

- *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*, Seuil, 2006
- *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?* Seuil, 2004
- *Le déclin de l'institution*, Seuil, 2002
- *L'hypocrisie scolaire. Pour un collège enfin démocratique* (avec Marie Duru-Bellat), Seuil, 2000
- *A l'école. Sociologie de l'expérience*, (avec Danilo Martuccelli), Paris, Seuil, 1996

Jean-Pierre ROSENCZVEIG

Magistrat - Président du Tribunal pour enfants de Bobigny

A publié :

- *Enfants victimes, enfants délinquants*, Baland, 2006
- *Le dispositif français de protection de l'enfance*, Edition Jeunesse Et Droit; édition 2005
- *Sanctions et discipline à l'école, La Découverte*, 5^e édition, 2003
- *Justice ta mère ! : Justice et injustices vues par un juge en réponse aux jeunes*, Editions Anne Carrière, 2003
- *La parole de l'enfant: Aspects juridiques, éthiques et politiques*, Dunod, 1999
- *Le secret professionnel en travail social*. Dunod, 1999

Peut-on traiter l'enfant comme s'il était un sujet ?

“Les droits de l'enfant, l'élève au centre du système, autant d'affirmations traitant l'enfant comme un sujet. Pourtant ces principes ont bien du mal à se traduire dans les faits parce qu'ils se heurtent à des pa-

radoxes que nous pouvons essayer d'éclaircir en nous retournant vers une tradition scolaire dans laquelle l'élève l'a longtemps emporté sur l'enfant”.

Quels soutiens judiciaires à l'exercice de l'autorité parentale aujourd'hui ?

La justice joue toujours un rôle majeur - trop important - pour les enfants dits en danger par-delà l'enfance dite délinquante. Pourquoi cette judiciarisation ? Quelles en sont les limites ? Quel rôle circonscrire à la justice pour les familles en

difficulté ? Qui décide : le parquet ou le juge ? Comment associer les parents et les enfants aux décisions qui les concernent ? Qu'est-ce qui doit faire la spécificité de l'intervention judiciaire ?

De 10 heures 15 à 11 heures

Groupe AFPS Ile de France animé
par Jennifer TURMINEL-MANIEV

Psychologues de l'Education Nationale

D'emblée, si notre titre est somme toute une interrogation, c'est que la réponse, à nos yeux, n'est point évidente, ne fait pas l'unanimité... Force est de constater, eu égard aux échanges intra et inter-institutionnels, que la mise en oeuvre de cette loi, certes attendue non pas comme la panacée qui viendrait remédier de façon magique aux situations de handicap, mais plutôt comme un adjuvant aux projets de scolarisation des enfants différents, nous fait découvrir divers registres de paradoxes. C'est pourquoi, tout le long de cette année, depuis le colloque

A qui profite la loi sur le handicap ?

“Penser la scolarisation de tous les enfants : un défi pour les psychologues” organisé à Paris en Avril 2006, notre groupe A.F.P.S./Ile-de-France s'est réuni, s'est questionné dans un espace de parole, métaphore de la dynamique actuelle qui s'opère au sein des équipes mobilisées dans les projets autour du handicap. Nous souhaitons ainsi vous faire part de nos réflexions sur la place du psychologue dans ce contexte, en nous appuyant sur quelques vignettes cliniques qui, d'après nous, ont le mérite d'illustrer ce champ nouveau de notre activité professionnelle.

Martine ALCORTA

Maître de conférences en Psychologie,
Université de Bordeaux 2

A publié :
- Utilisation du brouillon et développement des capacités d'écrit. *Revue française de pédagogie*, octobre-novembre-décembre 2001, n° 137.

Lyda LANNEGRAND

Maître de conférences en Psychologie,
Université de Bordeaux 2

A publié :
- Les mécanismes de la croyance en la justice du monde dans la sphère scolaire, *Psychologie et Société*, érs 2006.
- Normes adolescentes, normes adultes. Percevoir et juger les incivilités urbaines, (avec Marie-Line FELONNEAU) *Bulletin de psychologie*, Vol. n° 58, Fasc. n° 480, 2005
- Sentiment de justice et orientation : la croyance en la justice de l'école chez les lycéens professionnels, *Orientation Scolaire et Professionnelle*, n°2, 2004
- Territoires scolaires, incivilités dans les lycées et normativités adolescentes, (avec Marie-Line FELLONEAU) *Orientation Scolaire et Professionnelle*, n°2, 2004

Adaptation et compétences psychosociales à l'école.

Les programmes scolaires se sont essentiellement centrés sur le développement de la pensée scientifique et cognitive. Il est pourtant aujourd'hui reconnu que la réussite sociale d'une personne dépend, non seulement de la réussite scolaire, mais également de ses compétences sociales d'adaptation.

Les recherches en psychologie sociale et du développement ont également montré que la réussite

scolaire dépend non seulement du niveau réel des compétences cognitives mais également du sentiment de compétences et de l'estime de soi que l'élève porte à lui-même.

L'école ne devrait-elle pas intégrer, à ses préoccupations, ces différentes dimensions psychologiques qui peuvent peser de façon non négligeable sur les difficultés scolaires rencontrées par certains de nos élèves ?

Maître de Conférences, HDR en Psychologie, Université Victor Segalen Bordeaux 2

A publié :

- Homosexualité et parentalité, une approche psychanalytique, in coll. *Homoparentalités, Approches scientifiques et politiques*, PUF 2006.
- Homoparentalité et coparentalité : réflexions métapsychologiques, *Dialogue*, n° 173, érès 2006.
- Parentalité et sexualité aujourd'hui, *Psycho média*, n° 9, 2006.
- L'enfant, l'école, la famille : intérêt d'une réflexion psychanalytique, *Psychologie et Education*, 2004-4
- Clinique de l'inattendu : apport de l'analogie, (avec P-H Keller) *Bulletin de psychologie*, Tome 57 (5), n° 473, 2004.
- La laïcisation du traitement psychique et les vicissitudes du transport analogique, (avec I. Dessaint Lemaire) *Bulletin de psychologie*, Tome 57 (5), n° 473, 2004.
- Les destins de l'analogie, (avec A. Laflaquière) *Bulletin de psychologie*, Tome 57 (5), n° 473, 2004.

Dominique GUICHARD

Psychologue de l'Education Nationale, chargé de cours aux Universités de Tours et Lyon 2 - département de psychologie

A publié :

- *Le psychologue scolaire et la famille*, Retz 2006.
- La gestion d'une situation de crise à l'école : approche systémique, *Psychologie & Education*, n° 54, 2003.
- Que signifie une aide dans le cadre scolaire ? *Psychologie & Education*, n° 46, 2001.

Sur le front de l'évaluation de « l'efficacité » des psychothérapies la guerre fait rage. Elle est sous tendue par une autre, celle qui oppose les représentants du sujet neuro-cognitif aux représentants du sujet parlant. Peut-on encore prendre une distance à l'égard de cette polémique et s'interroger sur son sens ? Que nous dit-elle de l'époque que nous vivons ? Nous proposerons de la penser selon une double perspective, historique et anthropologique. Avec la première il apparaîtra que cette polémique présente des ressemblances avec celle qui a agité les représentants des différentes psychothérapies au 19^{ème} siècle. A partir de ce constat la perspective anthropologique permettra de mettre en évidence que la modernité butte dans les deux cas sur un même constat : le sujet conscient n'est pas maître chez lui, une altérité le détermine à son insu. De là une question finalement partagée par tous, même si elle n'est pas assumée par certains : comment se représenter cette

altérité ? Question bien antérieure à la modernité et dont on peut se demander si elle relève du domaine de légitimité du savoir technoscientifique, quoiqu'en disent les représentants de telle pratique psychothérapeutique ou de telle conception du sujet. Les réponses, bien sûr, divergent fortement (système nerveux, schémas cognitifs dysfonctionnels, inconscient) mais il n'empêche que des analogies entre différents types de traitements psychiques peuvent être dégagées. Nous montrerons que ces analogies, qui supposent des ressemblances sur fond de dissemblance irréductible, tiennent à ces représentations divergentes de l'altérité dont chacune est une manière de penser la part du sujet dans sa propre souffrance en dépit du fait qu'elle s'impose à lui. La guerre des psychothérapies et la guerre du sujet sont donc liées en partie à un enjeu social (et moral) très actuel, celui de la responsabilité qui revient à chacun dans une société dont la référence principale est l'individu.

Regards de la famille, regards sur la famille, un choix éthique.

Lorsqu'un enfant en difficulté à l'école est adressé au psychologue, la demande de l'enseignant est souvent assortie de commentaires sur la famille et sur ce qu'elle donne à voir ou à entendre, d'un certain regard sur sa façon d'être et de se comporter avec l'enfant. Un discours qui vient argumenter une hypothèse de causalité si ce n'est une certitude. La demande prend alors la forme d'un souhait de confirmation de ce qui est supposé être. Ce discours peut ainsi faire barrage à une compréhension du sens de ces difficultés par l'enfant et sa famille si l'entretien préalable à toute rencontre avec l'élève s'enlise dans la recherche de cette confirmation. Le psychologue peu averti et en prise avec des loyautés mal élucidées risque alors de se contenter d'une

recherche anamnétique stérile ne laissant pas la place à une véritable élaboration psychique de la part de la famille considérée alors comme incompetente. Dans ce cas de figure, l'école se situe, par notre intermédiaire, comme détentrice de la connaissance et seule capable de savoir comment trouver le remède aux difficultés annoncées. Au contraire, nous devons faire confiance aux familles et faire le pari de leur compétence ; solliciter leur regard sur elles-mêmes mais aussi sur l'école dans la recherche commune d'une compréhension de la situation ayant pour expression les difficultés de l'enfant. C'est à ce prix que nous pourrions les aider, en faisant abstraction de ce qui a été dit et entendu, en éloignant les brouillages pour une écoute libérée admet-

tant que surgisse l'imprévisible et l'intelligence de chacun et permettant à la famille de puiser dans ses propres ressources jusqu'alors endormies. Nous sommes bien dans la configuration d'un choix éthique

qui déterminera si nous sommes, en tant que psychologues de l'Éducation Nationale, au service de l'institution scolaire ou au service de ses clients c'est-à-dire les enfants et leur famille.

Isabelle MORIN

Psychanalyste, Docteur en psychopathologie.

A publié :
- *La phobie, le vivant, le féminin*, éditions Presses Universitaires du Mirailn, 2006.

La vérité et la variété des symptômes de l'enfant contre une politique « scientifique »

Dans un premier temps il s'agira d'aborder le symptôme de l'enfant. Le terme de "varité" du symptôme est choisi pour faire résonner dans un même temps variété et vérité et faire entendre que si les symptômes sont variés, sa surdétermination dit pour chaque enfant, sa vérité. Le symptôme est une modalité pour traiter ce qui ne se laisse attraper ni par le symbolique (le langage) ni par l'imaginaire.

L'école est faite pour transmettre du savoir, pour éveiller l'enfant à un savoir qui le sépare du monde de ses parents, pour l'intéresser à autre chose. Parfois l'enfant est empêché et ne peut pas accéder à un autre savoir. A ce moment là l'école ne doit pas être un dispositif d'évaluation pour une politique à visée réactionnaire, mais, au-delà de la transmission des apprentissages et du lieu où se foment le désir de savoir, elle doit savoir se donner les moyens d'entendre ce qui empêche l'accès au savoir. La nuance pourrait paraître ténues entre ces empêchements du sujet et les "troubles" du comportement que l'évaluation propose de mesurer et de fichier. Cette nuance

est pourtant de taille, puisque c'est toute la créativité du sujet, via son symptôme, qui passe à la trappe.

Nombreux sont ceux qui vérifient tous les jours, que la politique actuelle tente d'asseoir ses réformes sur un consensus soit disant scientifique porté par différents courants, en grande partie neurobiologiques et cognitivo-comportementalistes, pour faire accepter une certaine conception de l'homme. Or une Science qui fait l'impasse sur le sujet n'est pas une science car elle renonce tout simplement au réel, l'objet même de la Science. Or il y a un réel du sujet, indéniable, qui insiste, et sur lequel on ne peut pas faire l'impasse. C'est celui du sexuel parce que du rapport au sexe découle le désir qui structure toute l'expérience humaine. Faisons confiance au symptôme qui nous indique toujours l'orientation du réel là où les politiques en profitent pour établir des listes de traits à éradiquer (Hanna Arendt considérait que c'était une des conditions du totalitarisme). On sait du reste où mènent en général les listes : à la préfecture de police.

Nadine THEILLAUMAS

Psychologue Clinicienne, Docteur en psychologie

A publié :
- in *Pourquoi l'interdit ? Regards psychologiques, culturels et interculturels*, Z. GUERRAOU, - O. REVEYRAND-COULON et coll., érés 2006.

Aïcha LKHADIR

Anthropologue, Docteur en anthropologie

A publié :
- in *Pourquoi l'interdit ? Regards psychologiques, culturels et interculturels*, Z.

A qui appartient l'enfant dans la migration ?

L'enfant jeune vit dans deux univers : celui d'origine dont les valeurs perdent de leur sens par les contacts qui se multiplient avec l'extérieur ; celui de l'école dont il n'a pas intégré les attentes et significations (absence de représentation du métier d'élève, de celui de l'enseignant, de l'importance à accorder aux apprentissages, des enjeux de la réussite ou de l'échec...). L'école demande aux enfants de s'intégrer. Cette assimilation semble toxique

puisqu'elle passe le contrat suivant : « Devenez comme nous-mêmes, renoncez à votre mémoire, alors seulement nous vous accueillerons. » Nombre d'entre eux essaient et oublient leur langue d'origine ou n'osent pas l'utiliser dans l'espace français ; ils déniaient leur identité, rompent leur affiliation et ne respectent pas les contrats de loyauté dans lesquels ils sont engagés tout comme leurs parents le sont par rapport à leur communauté immigrée

GUERRAOUI, - O. REVEYRAND-COULON et coll., érés 2006.
- Le rêve dans la psychothérapie transculturelle : pour une clinique anthropologique” (avec Claire Mestre), *L'autre*, n°13 - avril 2004

Helen BAKKER

Psychologue de l'Enfance et de l'Adolescence ; Membre du département de psychologie du développement de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas) et Présidente élue de l'ISPA

Yvonne CHENOUF

Professeure des écoles - IMF chargée de cours de français à l'IUFM de Livry-Gargan (site de Créteil). Rédactrice de la revue de l'Association Française pour la Lecture : Les Actes de Lecture. Coordinatrice de productions de l'AFL : Théo'Prat' et Lectures Expertes

A publié :
- Lire Claude Ponti encore et encore, éditions Être, 2006.
- Prendre langue, une langue à prendre, apprendre une langue, *Actes de lecture* n°90 - 2005
- Exigences des lettrés sur présomption d'illettrisme, *Actes de lecture* n°84 - 2003

mais surtout par rapport aux parents et grands-parents restés au pays. Alors la meurtrissure est celle du traumatisme du non-sens. Qui suis-je ? Quelle est ma place dans la filia-

tion ? A quel groupe suis-je affilié ? Ces questions sont centrales dans le développement de l'identité. Elles suscitent une réflexion complémentaire culturelle et psychologique.

De 11 heures 15 à 12 heures

Le rôle du Psychologue de l'éducation aux Pays-Bas : comment aider l'école à construire les conditions d'un apprentissage optimal ?

Bien qu'aux Pays-Bas le terme de “ Psychologue scolaire” ne soit ni un titre, ni une fonction, l'aide psychologique ou psychopédagogique y a sa place et y est dispensée selon différents modèles et schémas. Cette intervention débutera par une vue d'ensemble du système éducatif hollandais et des structures du service de psychologie en milieu scolaire. Ces services fonctionnent aussi bien dans l'enseignement ordinaire que l'enseignement spécialisé, et en primaire comme au collège. Ces dernières années un changement de législation, a entraîné de nombreux remaniements dans l'enseignement spécialisé. Ces changements ont eu des répercussions sur les élèves concernés par cet enseignement,

ainsi que sur la nature des aides apportées et sur la formation des personnels qualifiés. Ces changements ont eu également un impact considérable sur le travail des psychologues. Leurs conséquences en seront discutées, ainsi que les questions d'éthique découlant de leur application. Un exemple (une étude de cas) sera proposé qui permettra d'évaluer la quantification des besoins à partir de l'évaluation, avec l'objectif de répondre à chaque demande, de la façon la plus adaptée. Ceci en parallèle avec la concertation des enseignants, la mise à jour des programmes, dans le but d'améliorer l'accès de chaque enfant à l'éducation.

Traduction R. de Saint Hilaire, Responsable Commission Internationale AFPS

Claude Ponti ou la formation du sujet dans une communauté de lecteurs.

Parce qu'elle croise plusieurs niveaux de lecture, l'oeuvre de Claude Ponti engage pleinement les savoirs et la sensibilité de chaque lecteur, offrant une idée passionnante et non simplifiée de l'acte de lire. Ses albums s'appellent et se répondent lançant des filets vers des pôles culturels divers, instituant chaque enfant en héritier et partenaire de l'intelligence du monde. D'une part, il s'agit d'avancer, d'agir, d'avoir

confiance (filiations, cycles, transmissions, ruptures) ; d'autre part, il est suggéré de prendre le temps des pauses, de faire une mémoire à son histoire, de donner des racines à ses élans (protection, intériorisation, implantation). Entre les pages, on apprend à « tenir au monde » : tenir, s'agripper en situation de danger, tenir, aimer suffisamment la vie pour la défendre.

Marie-José GRIHOM

Psychologue clinicienne, Docteur en Psychologie, Maître de conférences en psychologie à l'École Nationale de la Magistralure.

A publié :

- Un outil pour une clinique du sujet : le génogramme, *Psychologie & Éducation* n° 2004-4.
- L'élaboration subjective des liens au génogramme chez l'enfant : la tension entre semblable et dissemblable et les processus d'analogue. (avec A. LAFLAQUIERE) *Bulletin de psychologie*, Vol. n° 57, Fasc. n° 473, 2004.

Subjectivation chez l'enfant et cycles de composition familiale

La prégnance de certaines conceptions de la famille biparentale dans notre culture et donc à l'école, amène souvent à attribuer à l'enfant des caractéristiques psychologiques à valeur péjorative. Ainsi, l'enfant vivant en situation de monoparentalité est perçu comme un enfant « à risques », l'enfant dont le foyer se recompose est supposé a priori perturbé et souvent sans repères. Les travaux que nous avons menés, à la suite d'autres auteurs, sur l'élaboration par l'enfant de sa position dans la parenté et de sa place dans la généalogie, nous permettent d'avancer que la transmission des repères

fondamentaux (différence des sexes et des générations notamment) est en partie dépendante de la forme sociale de sa famille et en partie dépendante de l'histoire généalogique. La spécificité du contexte familial propre à un sujet donné l'amène à un certain travail de subjectivation de sa position et de sa place, effet de sa position de sujet désirant d'une part, de sujet de l'héritage d'autre part. Une vignette clinique avec un génogramme illustre le travail de subjectivation de ses liens par l'enfant pris dans un cycle de reconstitution familiale.

Odile REVEYRAND-COULON

Psychologue et Anthropologue, Maître de Conférences en Psychologie, Université Victor Ségalen - Bordeaux 2

A publié :

- *Pourquoi l'interdit ? Regards psychologiques, culturels et interculturels*, (avec Z. GUERRAOUÏ et coll.), érès 2006.
- *Matrifocalité et place du père, Le père dans la périnatalité*, P. Le Roy, Toulouse, Érès. 1996
- *Immigration et maternité*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1993.

L'enfant de migrant, un analyseur de l'institution scolaire

La présence d'enfants migrants ou de migrants – en nombre – suscite des embarras, des questions, des tensions, des tentatives de réponses dans une institution forte de sa fonction formatrice, normative et intégrative. Bien des convictions sont ébranlées quand il s'agit, ces dernières décennies, d'accueillir des enfants dont la culture familiale est autre que la culture dominante dont l'école est l'archétype. Après avoir relevé ce rapport intériorité/extériorité entre famille/école et le difficile équilibre entre les protagonistes, les

parents et les enseignants qui se partagent l'enfant, après avoir distingué assimilation et interculturel, je propose de revenir sur quelques étapes passées. Je suggère qu'au cours de celles-ci des situations conflictuelles ont obligé, et plus encore maintenant obligent, les acteurs de cette vénérable institution, à repenser certaines « évidences », et ouvrent désormais sur une réflexion interculturelle du vivre ensemble. La migration et ses enfants est un prisme des questions fondamentales de l'éducation.

Thierry SAMZUN

Inspecteur de l'Éducation Nationale-ASH

Trouble psychique et handicap : comment construire un projet de scolarisation en CLIS et UPI ?

“Trouble psychique et handicap : comment construire un projet de scolarisation en CLIS et UPI pour un enfant présentant des troubles psychiques, dans le cadre partenarial d'une prise en charge multiple (suivi par le secteur sanitaire, prise en charge par le secteur médico-social, scolarisation en école ordinaire) ? Quelle définition ou approche de la notion de handicap est à construire pour ces enfants, entre la

prudence quant à une dénomination qui peut cristalliser prématurément les représentations, et la nécessité de l'élaboration des éléments de la compensation (orientation scolaire, accompagnement) ?”
Cet atelier accueillera un pédopsychiatre de secteur, un psychiatre travaillant dans le secteur médico-social et un IEN ASH.

Bruno TOURNADE

Psychologue clinicien, psychothérapeute en CMPP et SESSAD

Si les politiques modernes nous obligent à défendre la subjectivité, il ne faudrait toutefois pas faire du sujet ce qu'il n'est pas: le terme désignait-il un individu libre, autonome, une conscience égale à elle-même, ou bien n'est-il réduit à être, ce sujet, que ce qu'il est en grammaire - un sujet parlé, qui n'est qu'acteur que dans la phrase elle-même ? La théorie psychanalytique ainsi que la parole de jeunes patients viendront nous enseigner qu'il n'y a pas de sujet sans corps, donc pas de sujet sans symptôme. Ce sera la démonstration

Le symptôme comme corps du sujet

que nous tenterons, en témoignant par la pratique analytique de la fonction du symptôme, de ce qu'il "serre", de son aspect aussi bien de nomination que de localisation d'un "quelque chose qui cloche", ce en quoi le symptôme donne corps à un sujet qui sans cela ne serait qu'évanescence.... Les 2 cas que nous présenterons, confrontés chacun à leur manière à des "troubles scolaires", viendront peut-être questionner la volonté politique des adultes - famille, école, soignant - dans leur rapport à l'enfant symptôme.

De 14 heures à 14 heures 45

Florence SAVOURNIN

Martine NOEL

Psychologues de l'Education Nationale - APSEN 31

Quel impact peut avoir le signifiant "handicapé" pour un sujet ?

La loi de 2005 pose une nouvelle définition du handicap ; elle établit de nouvelles catégories : handicap cognitif, handicap psychique. Quelle modification la nouvelle loi apporte-t-elle par rapport aux définitions précédentes ? Comment un jeune ainsi désigné peut-il occuper une place de sujet singulier non au titre de son handicap mais au titre de son symptôme ? Notre société, normative, crée des objets de

consommation, prévoit et organise leur marchandisation, y compris dans les domaines touchant l'enfant et le handicap. L'idée d'inconscient, de surprise, de féminin, en est progressivement rejetée. Le psychologue à l'école peut-il encore occuper une place qui soutienne l'invention, la création propre à chaque sujet ? Le peut-il comme expert ? Le peut-il seul ?

Cristina BUSTOS

Médecin de l'Education Nationale, Conseiller technique auprès de l'Inspecteur d'Académie.

L'accueil des enfants handicapés, malades ou en situation de risque psychosocial – Quels enjeux ?

Les dernières lois votées par le Parlement (loi sur le handicap, loi de protection de l'enfance, loi de prévention de la délinquance) nous confrontent, service médical et Institution scolaire en général, à un nouveau regard sur l'enfant. Aujourd'hui l'inscription à l'école est un droit et nous ne pouvons pas nous permettre de faire l'économie d'une réflexion collective afin de mettre en place les moyens nécessaires pouvant permettre à l'élève de s'épanouir, d'acquérir un maximum d'autonomie et de réussir une insertion sociale et professionnelle. Depuis un certain nombre d'années, l'école pouvait accueillir des enfants

malades ou en situation de handicap, cet accueil était le résultat d'un travail partenarial entre les professionnels qui connaissaient l'enfant et sa famille. La nouvelle loi devrait favoriser cette dynamique. Comment maintenant aider les familles pour que ce droit ne devienne pas une source de conflit, particulièrement lorsqu'il existe un déni du handicap ? Comment aider l'équipe pédagogique dans l'accompagnement de cet enfant en tenant compte de sa différence et de son individualité ? Comment prendre en compte la souffrance de l'enfant au-delà du diagnostic ?

Psychologue, coordonnateur pédagogique de la formation au DEPS - Université René Descartes, Paris 5.

A publié :

- Le bilan psychologique avec la Némi 2, *Psycho média*, N° 11, Décembre 2006 - Janvier/Février 2007

- Les psychologues scolaires, in *Psychologie du développement et psychologie différentielle*, A. Blanchet, J. Lautrey, S. Ionescu, PUF

- La psychologie scolaire existe-t-elle ? », *Psycho média* n° 3, 2005

- Rencontrer le jeune enfant : une pratique clinique singulière, *Le Journal des Psychologues*, n° 206 - Avril 2003

- L'examen psychologique du jeune enfant, *Le Journal des Psychologues*, n° 206 - Avril 2003

Les deux grandes conceptions qui traversent la psychologie de l'enfant, celle liée à l'étude du développement et celle qui étudie les processus psychiques en jeu dans la constitution de soi, se manifestent évidemment dans les conceptions de l'examen psychologique - d'un côté l'évaluation des capacités cognitives de l'enfant et de l'autre celle de ses modes de fonctionnement au plan de sa vie psychique. La première est étroitement liée à la psychologie cognitive - il s'agit d'évaluer une fonction défaillante - et la seconde à la psychologie clinique - l'enfant est appréhendé dans sa dimension subjective, le dysfonctionnement devient symptôme.

Dans l'approche, dont nous défendons la pratique, ces deux conceptions sont en partie complémentaires. L'examen psychologique vaut pour le dispositif qu'il mobilise : « acte d'observation personnelle, qui tient dans une rencontre concrète entre deux sujets et qui met en jeu, entre eux, une relation » (J. Guilla-

min) dans lequel « le clinicien lui-même est une donnée intégrante du dispositif » (C. Arbisio) mais aussi pour la compréhension irremplaçable qu'il propose du fonctionnement psychique. Ainsi, l'examen ne se réduit pas à une forme d'enquête psychologique qui cherche à mettre en évidence un dysfonctionnement, à préciser son ampleur ou ses effets ni à une rencontre informelle aux contours flous. Il est un dispositif d'examen centré sur la personne, ici l'enfant, une relation entre deux sujets dans une perspective psychodynamique. Davantage qu'un simple expert en évaluation des difficultés que rencontre l'enfant dans ses apprentissages fondamentaux, le psychologue à l'Education nationale devient, celui ou celle qui prend en compte la dimension subjective de l'enfant, considéré non seulement comme un élève mais surtout comme une personne dans sa dynamique globale, sans oublier la dimension diagnostique.

Ecrivain, Enseignant d'épistémologie, Université des Sciences, Bordeaux 1

A publié :

- *Aller au diable*, Ed. L'Escampette, 2007

- *Faute de parler*, L'Escampette, 2005

- *A proprement parler*, L'Escampette, 2003

- *Le Silence de chacun*, L'Escampette, 2002

- *Les Mémoires de l'eau*, L'Escampette, 1999

- *Parle-moi de Manolis*, L'Escampette, 1997

Lettre à mon père

Tu es né à Voula, en 1915, en Asie Mineure. Nul ne sait quand tu as vu le jour. Parce qu'il y a eu la « Grande Catastrophe ». 1922, les Turcs vous ont chassés, en vous traitant de sales chrétiens, en vous disant que cette terre n'était pas votre terre. Un million cinq cent mille Grecs.

Souvent, tu m'as raconté l'exode. Je l'ai raconté à ma fille. Ils ne vous ont donné que quelques minutes pour faire vos balluchons. Vous marchiez en colonnes vers la mer sur les routes, jonchées de cadavres. Tu as embarqué avec ta grand-mère. Ton père est mort. Nul ne sait comment, ni ce qu'ils ont fait de son corps. Dans la pagaille, ta mère et tes frères ont pris un autre bateau. Tu ne les as revus que six mois après, en Crète.

Voilà ce que tu m'as si souvent raconté. Etrange cette impression d'écrire des choses d'aujourd'hui. J'ai l'impression d'inventer une histoire, pour moi, pour ma fille. Tu es devenu français, pour nous, mais tu n'as pas oublié ta langue, ton histoire, ta religion. J'ai appris ta langue, j'ai écrit mon nom et suis sans le vouloir devenu grec.

Longtemps tu n'as rien voulu dire de ton histoire, de peur que l'on te prenne pour un menteur. Tu gardais pour toi le souvenir de ces moments terribles. Souvent tu dis que l'on ne peut jamais effacer des images comme celles-ci. Tu vis avec, je vis avec. Je me demande à quoi tu penses en voyant les réfugiés du Kosovo.

Je sais que souvent tu pleures. Tu dis que tu as vécu la même chose, que le petit gosse sur l'écran, ça pourrait

être toi. Hier, les musulmans chassaient et massacraient les chrétiens, aujourd'hui les chrétiens chassent et massacrent les musulmans. Tu dis qu'on n'en finira jamais. Les victimes d'hier sont les bourreaux d'aujourd'hui, et ainsi de suite. La folie des hommes est plus forte que tout. Ton cœur a quelques problèmes de cohabitation avec ta raison. Tu ne peux supporter ces gens sur les routes, affamés, apeurés. Et puis tu dis, en voyant l'enfant albanais, qu'on ne peut pas le laisser crever comme un chien.

Ca ne doit pas être simple d'être un Français d'origine grecque. Je pense à mon grand-père qui n'a pas eu de tombe. Je pense à ma fille. Je pense à ce que disaient les Turcs autrefois et que répètent les Serbes aujourd'hui : « Cette terre n'est pas la vôtre. » Quand j'étais petit, tu me racontais l'histoire des deux ânes attachés à un piquet et qui, pendant que leurs maîtres buvaient un coup à la taverne, se battaient pour un bout de terre qui ne leur appartenait pas. On ne cesse de répéter que les peuples qui ignorent leur passé sont

condamnés à le revivre. Mais n'est-ce pas au nom de leur passé, que Serbes, Croates, Albanais continuent de se déchirer ? Je ne sais quel mal engendre l'oubli, mais la mémoire semble avoir la vertu d'entretenir la haine et la vengeance.

Je ne sais quoi transmettre à ma fille. De quel devoir de mémoire sommes-nous obligés ? J'ai écrit deux livres sur toi, sur nous pour faire à mon grand-père la tombe qu'il n'a jamais eue, pour donner à ma fille nos seules reliques de famille : quelques fragments d'une histoire qui a du exister. Soixante dix ans plus tard, nous sommes allés ensemble au pays de ton exil. Il n'y avait plus que des Turcs. Qui étais-tu dans ce village ? Tu y avais été enfant, tu étais un vieillard, on y avait parlé grec, on ne parlait plus que le turc. Alors je me suis souvenu de l'idée que je me faisais de Vourla, et j'ai senti combien le territoire rêvé avait plus de réalité que le territoire réel. Je sais désormais que ce que j'ai écrit, ce n'est pas ton histoire, elle n'appartient qu'à toi, c'est l'histoire de ceux qui sont à venir.

André LECIGNE

Maître de Conférences - Département de Psychologie - Université de Bordeaux 2

A publié :

- Regard psychosocial sur le rôle de la psychologie à l'école, *Le Journal des Psychologues* n° 245 - Mars 2007

- Construction identitaire des psychologues scolaires : les effets de l'expérience et de la formation (avec Karine Constans, Stéphanie Constans), *Psychologie & Éducation* n° 2006-4

- La croyance en la justice du monde chez l'enfant : tentative de mesure et approche de quelques déterminants, (avec Nadine Jocal), *Psychologie et Société*, ères 2006.

- Quelques manifestations de la norme d'internalité à travers les représentations professionnelles des psychologues scolaires, (avec Marie-Hélène Calmettes), *Psychologie et Société*, ères 2006.

“L'intérêt” de l'enfant: une nouvelle forme d'allégeance à l'école ?

Dans quelle mesure un élève en difficulté peut-il questionner le fonctionnement du système scolaire ? Jusqu'où une famille en situation précaire peut-elle remettre en cause les pratiques des services sociaux censés agir pour son bien ?

Ces interrogations seront abordées dans un cadre psychosocial, à partir de recherches qui valident l'existence d'une véritable norme d'allégeance (Gangloff, 1995-2001) dans les institutions. Ainsi, à l'instar du monde religieux prônant fidélité et obéissance, il semble aujourd'hui

préférable pour les citoyens de s'en remettre aveuglément à la volonté de leur institution, quel que soit l'arbitraire de celle-ci.

De ce fait, l'école, en excellente gardienne du temple, ferait de l'allégeance des élèves l'un des arguments capitaux pour la pérennisation d'un certain ordre social.

Est-ce en toute clairvoyance ? Si oui, les promoteurs de cette allégeance ne seraient peut-être pas aussi dupes que les élèves à qui ils l'imposent... au nom de l'intérêt de l'enfant.

Marie-Jean SAURET

Psychanalyste et membre de l'APJL - Professeur de psychopathologie clinique à l'Université de Toulouse 2 Le Mirail

A publié :

- *Freud et l'inconscient*, Milan Eds, 2006.
- *Psychanalyse et politique. Huit questions de la psychanalyse au politique* ; Presses Universitaires Mirail-Toulouse, 2005.
- *Lacan. Le retour à Freud* (avec Michel Lapeyre), Milan Eds, 2000.
- *La psychanalyse*, (avec Christiane Alberti), éd. Milan, 1996.

Freud a classé l'éducation, au côté du gouvernement et de la psychanalyse, parmi les tâches impossibles, au contraire de Lagache qui les a assignées comme objectifs à la psychologie clinique naissante ! L'impossible de l'éducation (comme de la psychanalyse et de l'art de gouverner) est lié à la capacité d'acte, de choix, de consentement du sujet. Ce dernier n'est responsable de sa position qu'au prix de l'indétermination qui lui permet d'échapper, à condition de leur dire non, à la suggestion de l'Autre parental, éducatif, pédagogique, thérapeutiques. Pas moyen de le contraindre à vouloir son bien sans tomber dans le

Singularité et indétermination

« double bind » d'un « Je t'ordonne d'être libre, de penser par toi-même, de prendre ta vie en main, etc. », par quoi il se soumettrait à une injonction surmoïque.

Dans ces conditions, comment une transmission a-t-elle pu être possible quand elle a eu lieu et ne sommes-nous pas, nous-mêmes, des « résidus de l'échec scolaire » ? Pourquoi aujourd'hui le refus scolaire, la violence à l'école, la désertion des humanités et même des carrières scientifiques ? Répondre en passe par l'examen de ce qui est ou non à la disposition des sujets pour loger ce qui fait leur singularité dans le monde contemporain.

De 15 heures à 15 heures 45

Martine BUIS

Agrégée de Philosophie - Chargée de cours en psychologie, Université Victor Segalen Bordeaux 2

Naturalisation de l'esprit : vers le psychisme sans subjectivité ?

Les polémiques récentes autour des rapports de l'Inserm concernant le « dépistage et la prévention » de la délinquance précoce, celles concernant la référence aux neuro-sciences par le Ministre de l'Education Nationale lorsqu'il s'agit pour lui de légitimer telle ou telle méthode de lecture témoignent d'une restructuration du champ des sciences humaines autour de notions et des problématiques naturalistes, biologiques et génétiques et d'une redistribution institutionnelle des rapports de force dans les fonctions d'expertise. La référence au fonctionnement cérébral s'impose comme élément d'arbitrage en matière de pratiques sociales éducatives et didactiques. La « naturalisation de l'esprit » décrit ainsi la pensée et l'émotion sur un mode opératoire, comme des fonctions organiques issues de l'histoire naturelle de l'espèce en effectuant nécessairement une tabula rasa méthodologique de la culture et de l'histoire des hommes. Ces « dehors » de la pensée

constituent pourtant son sens et son contenu ; s'ils ressurgissent comme un des pôles de l'exercice de la fonction, c'est absorbé par la terminologie neutre de « l'interaction », qui effacent le social-historique et sa complexité, l'intersubjectivité et ses formes symboliques.

Il s'agira d'interroger les effets théoriques et pratiques du nouveau régime de vérité concernant le psychisme. Quels sont les effets de cette tabula rasa technique requise par l'approche neuro-scientifique et naturaliste de l'esprit dans le champ du savoir et des pratiques sociales ? L'objectivation purement opératoire de la cognition et celle génétique des émotions n'isolent-elles pas dans l'individu - et pour celui qui s'adresse à lui dans cette perspective - un psychisme objectif déterritorialisé dépourvu de « vécu », sans sexe, ni identité, ni histoire, ni langue, ni appartenance et qui ne se reconnaît pas lui-même ? S'agit-il alors d'un psychisme sans subjectivité, ou d'une subjectivité hors

des territoires classiques du sens, une subjectivité fonctionnelle et sans objet, conçue à l'aune d'une normativité adaptative seulement opératoire et performative ? Faut-il le déplorer ou seulement constater un site et sa limite qu'aucune théorie objective n'autorise pourtant à convertir en clé anthropologique si ce n'est son instrumentalisation institutionnelle ? Pourtant est-il évitable que ce site ne soit investi par ce que Foucault nommait un nouveau régime de pouvoir, le biopouvoir à

finalité de régulation et de contrôle social ? Les neuro-sciences constitueront elles alors le nouvel enjeu de la biopolitique de notre temps qui place les propriétés de « la vie nue » en lieu et place d'un bien commun à réguler ? Une biopolitique de l'esprit conçu comme activité organique s'esquisse-t-elle dans cet imbroglio où s'hybrident conditionnement normatif et construction des performances sous les impératifs consensuels de l'adaptation et de la socialisation ?

Daniel CALIN

Agrégé de philosophie - Formateur d'enseignants spécialisés à l'IUFM de Paris

A publié :

- La parole de l'enfant, de l'enfance muette à l'enfance déniée - *Enfances & Psy* - Érès - À paraître en septembre 2007

- PPS, PPRE, SEGPA et RASED, *Envie d'école* (Revue de la F.N.A.R.E.N.) - n° 49 - Décembre 2006/Janvier 2007

- L'accueil des enfants présentant un handicap, (entretien avec Delphine Sée), *L'Éducation Enfantine*, n° 1084, Nathan, Novembre 2006.

- Comprendre la loi de février 2005 sur les droits des personnes handicapées - *Enfances & Psy*, n° 29 - Érès - Décembre 2005.

Quelles prises en charge pour les enfants présentant des troubles du comportement ?

Nous poserons d'abord que les enfants qui présentent des « troubles du comportement » se caractérisent surtout... par le trouble qu'ils induisent autour d'eux. Avec succès : de tous les enfants hors des normes, ce sont bien eux qui troublent le plus les équipes pédagogiques. Il s'agit là d'une définition externe, qui ne dit en réalité rien de ces enfants eux-mêmes.

Nous verrons ensuite que cette appellation regroupe plusieurs catégories d'enfants présentant des caractéristiques très différentes, au-delà de leurs capacités communes à induire le rejet. Nous proposerons de distinguer parmi eux deux catégories principales, les « enfants hors la loi » et les « enfants du chaos », auxquelles il conviendrait d'ajouter une troisième catégorie, plus rare, controversée dans son existence

même, celle des enfants « anti-sociaux » ou « psychopathes ». Nous montrerons que cette distinction conceptuelle est fondamentale pour orienter convenablement les réponses des professionnels face à ces enfants si difficiles, dont les troubles très différents, au-delà de similitudes de surface, appellent des réponses très différentes. Si les « enfants hors la loi » appellent surtout une gestion intelligente de l'autorité éducative, selon des modalités assez bien connues, les « enfants du chaos » nous semblent appeler des prises en charge très individualisées, mettant sans doute en jeu avant tout le rapport au corps. Quant aux « psychopathes », nous verrons que l'essentiel est probablement qu'ils rencontrent des adultes capables de résister à leur destructivité, quel que soit le cadre de cette rencontre.

Philippe GREIG

Psychiatre - Psychothérapeute de formation analytique

A publié :

- *L'Enfant et son dessin. Naissance de l'art et de l'écriture* ; éditions Erès, 2000.

Le blocage des acquisitions éclairé par les dessins de l'enfant

Si le gribouillage primitif est en lien essentiel avec la psychomotricité, le sens s'associe très vite à l'activité graphique, dès l'esquisse des premiers ronds, ou dès les figures primaires qui aboutissent à la synthèse de la figure-têtard. Un « bonhomme-têtard » est reconnu par tous comme figuration humaine, et cela montre bien qu'il s'agit là d'un « langage » graphique. On constate ensuite que les premiers dessins fonctionnent

comme des idéogrammes, et que l'apprentissage de l'écriture suit une évolution absolument parallèle : les initiales avec le têtard en petite section, le prénom en même temps que le bonhomme avec tête et corps en moyenne section, puis des mots de plus en plus nombreux avec la diversification complète et progressive du dessin en grande section de l'école maternelle. Cette évolution donne un reflet absolument satisfai-

sant de la structuration psychoaffective aussi bien que cognitive, et lorsqu'elle se trouve au rendez-vous du CP on peut s'attendre à un apprentissage sans problème de la lecture, de l'écriture, et du calcul. Mais dans le cas contraire, il y a tout lieu de craindre un échec des apprentissages du CP, et c'est ce que l'on constate habituellement. Voilà qui donne l'idée d'un pré-requis de capacités psycho-affectives et socio-familiales nécessaires au bon déroulement du travail de l'Ecole. L'atelier per-

mettra de montrer cet éclairage des dessins précoces de l'enfant sur la mise en place de ses capacités d'élaboration et d'apprentissages scolaires. Un choix d'illustrations donnera matière à la discussion qui pourra s'ouvrir aussi à d'autres dessins apportés par les participants. Cet éclairage nous donne à penser que le projet d'un supplément d'efforts uniquement pédagogiques et uniquement dans l'école primaire ne suffira pas à barrer la route à l'illettrisme...

Olivier JOULIN

Magistrat - Vice président du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux

Signaler-stigmatiser ; enfant souffrant - enfant déviant.

Le secret professionnel, le respect de la vie privée permettent de tisser une relation de confiance, une relation de confiance. Est-ce que ce secret doit être absolu ? Jusqu'où par son silence le dépositaire de ce secret peut-il aller sans se rendre complice, par exemple d'agissements illicites ? Au carrefour de missions éducatives et de missions de santé publique, chargés de veiller à la fois au bien être psychologique et de détecter les souffrances, comment doivent se situer les psychologues scolaires au regard des informations qu'ils reçoivent ? Quand et com-

ment faut-il signaler ? Quels sont les risques de la stigmatisation ? Comment assurer une prise en charge des enfants victimes d'infractions ou de maltraitance ? Que révèlent les comportements antisociaux et (jusqu'où) faut-il les tolérer ? Que dit la loi sur ces questions ? Au-delà de l'analyse juridique le propos vise à ouvrir le débat sur la place des acteurs du champ médico-social et plus particulièrement des psychologues scolaires face aux exigences antinomiques d'accentuation du contrôle social et d'accroissement des libertés individuelles.

Pascal-Henri KELLER

Professeur de psychopathologie clinique, Université de Poitiers. Responsable du Master 2 professionnel : Psychologie clinique et psychopathologie. Psychanalyste. Membre titulaire du CPP (comité de protection des personnes) Sud-Ouest et Outremer III.

A publié :

- *Le dialogue du corps et de l'esprit*, Odile Jacob, 2006
- *Qu'est-ce que soigner ?* (avec Janine Pierret), La Découverte, 2000
- *La médecine psychosomatique en question*, Odile Jacob, 1997
- Scarification chez l'adolescent suicidaire : une tentative pour penser ? (avec M. Haza) *Adolescence*, 23, 3, 2005
- L'enfant au risque de l'animal, in *L'enfant, l'animal et le primitif*, sous la direction de M-C. Fourment-Aptekman, Les cahiers de l'infantile, L'Harmattan, 2005.

Pertinence scientifique de la modélisation animale en sciences humaines.

Aujourd'hui, la compétition scientifique emprunte ses règles au système libéral, en particulier celle de la rentabilité. Dans le domaine des sciences humaines, les conséquences de cette évolution commencent à provoquer des réactions citoyennes.

Mais l'indignation ne suffit pas, surtout lorsqu'il s'agit de l'enfance. Il revient donc au chercheur, au-delà

des légitimes mouvements d'opinion, de rendre intelligibles les raisonnements sur lesquels prennent appui ces dérives scientistes.

Ces méthodes de travail comportant la mise au point de modèles comportementaux, nous sommes en droit d'en interroger la pertinence, et d'en faire valoir les limites, voire les dangers.

Docteur Gérard MEVEL

Psychiatre, Psychanalyste de famille

- A dirigé (avec P. Benghozi) : Justice et écoute familiale, Revue *Le Divan familial* n°6, 2001

- Le déracinement, sous la direction de G. Mevel, A. Loncan et de F. Brossier, Revue *Le Divan familial* n°2, 1999

Françoise BROSSIER-MEVEL

Psycho-pédagogue, Thérapeute

Annick VENTOSO Y FONT

Formatrice à l'IUFM de Bordeaux,
Docteur en Sciences de l'Éducation

La pensée à l'épreuve du générationnel.

Le lien sujet / savoir est une retrouvaille faite de plaisirs à mettre en mouvement la pensée pour interroger le réel entrevu ...et de surprises à découvrir un réel inattendu. C'est à dire à rencontrer un monde qui n'est ni tout à fait étranger ni tout à fait soi-même. Cependant, il arrive qu'aucun objet ne trouve grâce au regard de l'autre car la conscience, soumise à des forces obscures qu'elle ignore, résiste.

“La fabrique de l'enfant formaté” lui taille alors des costumes multiples (hyperactif, précoce...) où il se perd comme sujet. Mais la question demeure : qu'est-ce que apprendre ou ne pas apprendre révèle à chacun de lui-même mais aussi de la place qu'il occupe dans la chaîne générationnelle du savoir ?

Décider pour d'autres ou la difficile dialectique du soi et de l'autre dans le cadre de l'indication d'aide aux élèves en difficulté.

Qu'il s'agisse de mettre en place un processus d'accompagnement afin d'aider un élève en difficulté scolaire ou de réfléchir aux « besoins éducatifs particuliers » d'un enfant considéré comme handicapé, des professionnels de l'action éducative et scolaire se réunissent pour décider de ce qui est « bon » pour la personne en question. La spécificité de ce type d'action est de décider avec d'autres, pour d'autres qui, bien souvent, sont exclus de la délibération. Décider pour une autre personne, absente de surcroît, postule que l'on est autorisé à parler pour elle et suppose que cette parole deviendra efficiente au travers du consensus décisionnel auquel elle conduira.

L'étude qualitative d'une concertation de RASED que j'ai menée à l'occasion de mes travaux de Doctorat en Sciences de l'Éducation m'a permis d'aborder ce phénomène discursif en interrogeant l'acte d'identification réflexive auquel procède toute personne qui parle d'une autre ou pour une autre. Dans le contexte étudié, est-il possible de comprendre suffisamment l'enfant pour être à même de parler pour lui, autrement dit de se mettre à sa place ? A l'inverse, n'est-on pas plutôt condamné à parler de l'autre, en d'autres termes à le considérer de façon « objective », comme un objet posé à distance que l'on pourrait expliquer ? Les travaux de P. Ricoeur m'ont permis de considérer ces deux formes de rapport à l'autre au travers de deux concepts : la mêmeté et l'ipséité. Tandis que la personne appréhendée comme idem demeure un parmi

d'autres semblables ; l'identification ipse repose sur la capacité réflexive du locuteur. En ce cas, celui qui dit « je » se définit et pense en fonction de ce qu'il perçoit du soi de l'autre. Cette dernière approche semble fondamentale si l'on considère que la difficulté de l'élève est parlée au travers de la propre difficulté de son ou ses enseignant(s). Le locuteur est le plus souvent un acteur professionnel adulte (l'enseignant de l'élève en question, les intervenants spécialisés, des professionnels relevant d'institutions partenaires ...) et très rarement l'enfant lui-même. Le « je » du locuteur se parle au travers du « il » ou « elle » qu'il désigne. L'ambivalence du « je/il » ou du « je/elle » conduit-elle systématiquement vers une meilleure compréhension de la personne ? Rien n'est si simple, on le sait bien.

Cette réflexion, à poursuivre avec les acteurs professionnels eux-mêmes, engage à dépasser l'esprit de régulation des écarts à la norme scolaire et plaide en faveur d'espaces de décision institutionnelle qui soient aussi des temps d'écoute et de compréhension de « l'autre » (élève, enseignant ou parent) considéré en tant que personne. Perspective éthique semble-t-il incontournable pour chaque acteur du système éducatif et plus largement pour tout professionnel ayant à décider pour d'autres.

Questions posées par la politique du handicap et ses implications à l'école

Après une courte intervention où chaque participant apportera son point de vue sur les enjeux de la mise en place de cette nouvelle politique dans son propre champ professionnel, le débat s'engagera avec la salle, le psychologue jouant le rôle de modérateur.

Josette GADEAU

Inspecteur de l'Education Nationale A.S.H.

Droit à l'école et compensation du handicap : quelles évolutions nécessaires du système éducatif pour mettre en application la loi du 11 février 2005 ?

Maryse ROY

Médecin chef d'un intersecteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, psychanalyste.

Handicap et non plus maladie ; handicap déclaré dès le plus jeune âge : pour quelles raisons cette notion de handicap s'est-elle imposée avec autant d'évidence ? Quelles sont les conséquences pour le devenir de l'enfant dit handicapé ?

Jean-Louis GARCIA

Délégué National à l'Action Sanitaire et Sociale de la MGEN, Président de l'Observatoire National de l'Enfance.

Daniel CALIN

Agrégé de philosophie, formateur d'enseignants spécialisés à l'IUFM de Paris.

Les problèmes spécifiques posés par l'application de la loi de 2005 aux enfants présentant des troubles du comportement.

Eric BORDAS

Psychologue clinicien, psychologue de l'Education Nationale.